
[Imprimer](#)

11 banques désormais mobilisées pour financer les PME du Grand Paris

Image

Arkea Banque Entreprises et Institutionnels, Banque Populaire Val de France, Bred Banque Populaire, Cr dit Mutuel Alliance F d rale et La Banque Postale ont sign , le 12 novembre 2018, la charte pour le financement bancaire des PME du Grand Paris avec la CCI Paris Ile-de-France.

Face   la « n cessit  de favoriser la comp titivit  des PME et leur capacit    r pondre aux besoins croissants des ma tres d'ouvrage du Grand Paris », la charte pour le financement bancaire a pour objectif d'aider les PME qui veulent se placer parmi les acteurs du Grand Paris – en particulier les entreprises du secteur du BTP et des secteurs concerne s ou les start-up innovantes –    tre en capacit  financie re de candidater aux appels d'offres et de r pondre aux marche s, directement ou en sous-traitance. « Or aujourd'hui, la difficult  d'encaisser les cr ances dans les d lais r glementaires, l'augmentation du prix des mati res premi res et les  ch ances de r glement fournisseurs de plus en plus courtes p sent sur leur tr sorierie et leur rentabilit  », a constat  la CCI Paris Ile-de-France.

BNP Paribas, Banque Populaire Rives de Paris, la Caisse d' pargne Ile-de-France, le Cr dit Agricole Ile-de-France, LCL et la Soci t  G n rale avaient, d but 2018, amorc  le mouvement en signant cette charte qui vise   « faciliter l'acce s au financement bancaire des PME en d ployant un dispositif op rationnel et lisible, fonde  sur une ame lioration du dialogue ».

Acc s   un panel de solutions

Avec l'engagement d'Arkea Banque Entreprises et Institutionnels, de la Banque Populaire Val de France, de Bred Banque Populaire, du Cr dit Mutuel Alliance F d rale et de La Banque Postale, ce sont d sormais onze banques qui sont mobilis es pour permettre aux adh rents de la plateforme CCI business de b n ficier de services privil gi s de financeurs.

« L'adh sion de nouvelles banques   la charte pour le financement bancaire des PME du Grand Paris conforte et enrichit le dispositif et permettra d sormais aux PME souhaitant se d velopper avec le Grand Paris dans les prochaines ann es d'avoir rapidement acce s   un panel large et vari  de solutions permettant de couvrir l'ensemble de leurs besoins en financement », a fait valoir

la chambre consulaire.



La charte prévoit que « dès lors qu'un besoin de financement sera identifié, un expert financier de la CCI Paris Ile-de-France interviendra afin d'échanger avec le dirigeant [d'entreprise] et, si le dossier est recevable, de l'orienter vers le ou les établissements de crédit signataires de la charte de son choix », précise la chambre. De leur côté, les banques signataires garantissent que « les PME orientées par la CCI bénéficient d'un accueil personnalisé et que les demandes de financement sont examinées dans un délai de 15 jours ouvrés à réception du dossier complet ».

Retrouvez:

> La [vidéo de présentation de la Charte bancaire par Etienne Guyot](#)

> [Le dispositif de soutien détaillé](#)

et [contactez un référent pour faire votre demande de soutien bancaire](#).